



Province de Québec, le 4 juillet 2017
Municipalité La Rédemption.

Lundi le trois (3) juillet 2017 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Madeleine Perreault, maire suppléante, madame Patricia Lavoie; messieurs les conseillers Michael Langlois, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes

Madame Nadine Roussy directrice générale était aussi présente.

- 1-2 **17-140** **Ouverture de la séance**
Madame la pro- maire ouvre la séance par un moment de réflexion. Elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour et de conserver l'item «Affaires nouvelles ouvert».
3. **17-141** **Lecture et adoption du procès-verbal**
Étant donné que chacun des membres du Conseil ont reçu les copies du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin dernier, la directrice demande une dispense de lecture. Sur proposition de madame Patricia Lavoie, conseillère, résolu à l'unanimité d'adopter le dit procès-verbal.
- 4- **17-142** **Acceptation des comptes**
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller appuyée et résolue à l'unanimité, d'accepter les comptes du mois au montant de 53 820.92\$
5. **17-143** **Autorisation paiement de facture Marc Valcourt**
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de payer la facture 19618 de soudure Marc Valcourt , pour la confection et installation de ridelle pour la remorque. Ceci sert entre autre à la collecte des gros rebuts annuelle. Le montant est de 2 008.46
- 6- **17-144** **Autorisation paiement de facture luminaire cour garage**
Sur proposition de Monsieur Jonathan Deschênes conseiller appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de payer la facture# 54757 à Richard Poirier et Frères au montant de 2 827.24\$ remboursable par les assurances. Ceci est pour l'installation de 3 luminaires dans la cour du garage.
- 7- **17-145** **Autorisation paiement d'Exploitation Jaffa**
Sur proposition de Monsieur Michael Langlois, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de payer la facture 029483 d'Exploitation Jaffa inc. pour les collectes de matières résiduelles du mois de mai (5 collectes: 2 organiques, 2 recyclages, 1 poubelle)
- 8- **17-146** **Demande d'aide Financière OTJ**
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de verser à OTJ un montant de 200\$ pour assister au rassemblement Beach Party Wixx le 19 juillet prochain à la plage de Saint-Luce. La somme versée servira à faire confectionner un drapeau de 2'x3' sur poteau avec le logo de OTJ. Le coût est de 170 \$ plus les taxes applicables.
- 9- **17-147** **Appui demande de CPTAQ-MUNICIPALITÉ**
Sur proposition de monsieur Jonathan Deschênes , conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de déposer à la commission de la protection du territoire agricole du Québec, une demande à des fins d'utilisation autre que l'agriculture pour le terrain appartenant à la municipalité ou était situé les anciennes fosses septiques à l'entrée du village . Le site est déjà autorisé pour autre utilisation mais a des fins spécifiques de fosse septique.
Le conseil demande à la CPTAQ de permettre l'installation des bâtiments de travaux public (garage , abris à sel stationnement de véhicules outils...) et de la caserne de pompiers. Le conseil précise à la commission que ce terrain est le seul leur appartenant dans la zone industrielle. ou pourrait être relocaliser les bâtiments municipaux.

- 10- **17-148** **Remboursement Hydro Québec OTJ**
Sur proposition de monsieur Michael Langlois conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de procéder au remboursement de la facture d'Hydro-Québec du pavillon de l'OTJ pour l'utilisation municipale . Le montant est de 422\$. Comme écrit dans l'entente, la municipalité défraie les cout de l'Hydro-Québec le temps que la municipalité occuperas le bâtiments de loisirs.
- 11- **17-149** **Installation dos d'âne cour municipale**
Sur proposition madame Patricia Lavoie , conseillère, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'installer un dos d'âne à l'entrée de la cour municipale coté grande salle. Le camp de jour est relocalisé pour cette été dans la grande salle.
- 12- **17-150** **Signalisation -panneaux de rue**
Sur proposition de monsieur Michael Langlois conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de faire l'achat de panneaux de rue chez Signalisation Lévis au montant de 3 912.37\$. pour les 21 panneaux et poteaux. Le financement provient du dernier projet pacte rural " Bornes D'accueil " déposé en 2014 et déjà payé.
- 13- **17-151** **Autorisation signature Entente inter municipale ramonage**
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes , conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autoriser le maire suppléante, madame Madeleine Perreault, à signer l'entente inter municipale pour l'application d'un service d'inspection des cheminées et ramonage des conduits de fumées.
- 14- **17-152** **Report réunion de conseil**
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil reporte la réunion régulière du 7 août de pour le 14 août prochain.
- 15- **17-153** **Semaine de vacances**
Sur proposition de madame Patricia Lavoie, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autorisé les semaines de vacances de la directrice du 23 au 6 août.
- 16- **17-154** **Fermeture du bureau municipal**
Sur proposition de monsieur Michael Langlois, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autorisé la fermeture du bureau municipal la semaine du 23 au 29 août pour l'entretien annuel du bureau.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 19A) **17-155** **Engagement directrice adjointe**
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil de procéder à l'engagement de madame Maggie Lapierre comme directrice adjointe . Le premier jour de Travail est le lundi 7 août Madame Lapierre occupera ce poste jusqu'à la transition le 20 octobre comme directrice générale.. Madame Roussy transitera comme directrice adjointe à partir de ce jour et ce au même condition.

20. **Période de questions**

21. **17-156** **Fermeture de l'assemblée**
Après la période de questions, il est proposé par monsieur Michael Langlois résolu à l'unanimité la fermeture de l'assemblée à 20h40

Je, Madeleine Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Madeleine Perreault
Pro-maire

Nadine Roussy
Directrice générale